

Centre Yves-Thériault - FGA

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

Le centre Yves-Thériault définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite
Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité
Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires
Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM sont **l'audace**, **la bienveillance**, **l'efficacité** et **l'engagement**.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Situé au cœur du quartier Saint-Michel, le centre Yves-Thériault a su développer beaucoup de liens avec les services et les organismes du quartier.

Les partenariats qui ont été développés au fil des années ne peuvent pas tous être énumérés par contre, voici les principaux : VSMS, Qualification Québec, le centre d'action bénévole, ALPA, N A Rive, Le collectif, le CJE Bourassa-Sauvé La Maisonnée, CAFLA, Praïda, le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et plusieurs autres partenaires de l'île de Montréal qui offrent des activités et des services qui répondent aux besoins des élèves.

Plusieurs projets ont également été développés au fil des ans avec des collègues, des entreprises d'insertion sociale, des sociétés d'arts et de culture comme la TOHU et les installations de la ville de Montréal.

Le centre Yves-Thériault participe à plusieurs tables de quartier et s'assure d'être proactif dans les différents événements qui sont organisés dans la communauté.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Le centre Yves-Thériault dispense des cours de francisation pour les adultes allophones qui souhaitent apprendre ou améliorer la maîtrise de la langue française. Il offre des cours magistraux axés sur le développement des compétences des niveaux 1 à 8 selon le programme d'études Francisation Domaine des langues/formation générale des adultes du Ministère de l'Éducation du Québec. Il offre également des cours de mise à niveau ainsi que des ateliers spécifiques afin que les élèves puissent compléter leurs apprentissages selon leurs besoins et les utiliser davantage dans différents contextes de leur vie. En plus de l'apprentissage de la langue française, le centre Yves-Thériault a pour mission d'outiller les élèves afin de favoriser leur intégration à la société québécoise. Que ce soit en lien avec le marché du travail, la poursuite des études ou tout ce qui concerne le fonctionnement de leur nouvelle société d'accueil, le centre Yves-Thériault accompagne les élèves dans toutes les sphères de leur vie.

Le centre Yves-Thériault est composé d'une équipe de 110 enseignants. Il compte également une trentaine d'employés qui occupent les postes suivants pour bien accompagner les élèves : conseillers pédagogiques, conseillers en formation scolaire, psychoéducateur, psychologue, techniciens en travail social et technicien en loisirs.

L'équipe administrative soutient également la clientèle: agents de bureau, surveillant d'élèves, opérateurs informatiques, médiathécaires et magasinier et ouvriers d'entretien.

Le centre Yves-Thériault reçoit plus de 3500 élèves annuellement qui proviennent de plus de 80 pays et qui parlent environ 35 langues différentes. 86% des élèves inscrits ne reçoivent aucune allocation et suivent des cours de français sur une base volontaire. Pour la plupart, ils concilient le travail, les études et la vie familiale.

Le centre Yves-Thériault a un taux de réussite qui se situe approximativement à 83%. Néanmoins, plusieurs élèves sont dans une zone de vulnérabilité (élèves à risque ayant obtenu 65% et moins pour une ou plusieurs compétences). Nous pensons que ces résultats s'expliquent en partie par le fait que, bien que voulant s'impliquer dans leurs apprentissages de la langue française, certains de nos élèves sont préoccupés par leur situation au Québec et sont dans une situation économique précaire. (68% des élèves ont un statut temporaire). Aussi, 52% des élèves déclarent avoir moins de 13 ans de scolarité et doivent parfois améliorer leurs stratégies d'apprentissage en plus d'apprendre une nouvelle langue. Nous avons également constaté que le nombre d'élèves à besoins particuliers a considérablement augmenté. Plusieurs élèves semblent éprouver des difficultés d'apprentissage ainsi que des besoins psychosociaux très prononcés.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

. L'offre de services du centre:

- Horaires variés
- Cours offerts (programme, ateliers)
- Soutien pédagogique

. Motivation des élèves

. Sentiment d'appartenance des élèves au centre

. Services offerts

. Collaboration avec les organismes et partenaires

. Bonne réputation de l'établissement qui attire la clientèle

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

Statut des élèves au Québec

- Beaucoup d'instabilité dans la situation des élèves: absences et interruptions causées par des problèmes de logement, de travail, des rendez-vous à l'immigration, etc.

. Nombre d'élèves à besoins particuliers qui a augmenté

- Augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins psychosociaux
- Plusieurs élèves ont des besoins d'accompagnement spécifique en pédagogie (phonétique, soutien linguistique, aide à l'écriture, etc.)

. Pénurie de personnel

- Postes non pourvus ou non remplacés

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : Le taux de rétention des élèves qui atteignent un niveau de français de stade intermédiaire.

Orientation : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves qui poursuivront leur parcours de francisation au moins jusqu'à la fin du niveau 6 de 5 % d'ici juin 2027.

Enjeu : Le taux de rétention des élèves qui atteignent un niveau de français de stade intermédiaire.

Orientation : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves qui poursuivront leur francisation alpha jusqu'à la fin du niveau 4 de 5 % d'ici juin 2027.

Enjeu : Taux de réussite des élèves qui obtiennent un résultat de 70% et plus en CÉ.

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves qui réussiront la compétence CÉ avec une note supérieure à 70% de 5 % d'ici juin 2027.